



Droit des affaires familiales, justice et violences sexuelles sur scène à Avignon

Avignon, France

Par Karine PERRET

La justice se raconte aussi sur les planches au festival d'Avignon, dans le sud de la France: une pièce s'intéresse à la question du droit des familles et un autre spectacle interpelle le public sur les violences sexistes et sexuelles.

Avec "Affaires familiales", dans le "In", jusqu'au 17 juillet, la metteuse en scène Emilie Rousset, adepte du théâtre documentaire, s'est plongée dans la juridiction des affaires familiales dans plusieurs pays d'Europe - France, Italie, Espagne, Portugal -, réalisant pendant presque deux ans des entretiens filmés avec avocats, justiciables, associations, parlementaires.

Sur un plateau blanc ondulé, placé au milieu du public - le dispositif est bifrontal - ses sept acteurs de différentes nationalités, parfois traduits en direct, rejouent des extraits de paroles récoltées lors des entretiens.

Ici, ce sont des mères désemparées dont l'enfant a été victime d'inceste, là c'est un père homosexuel relatant la difficile reconnaissance administrative de son statut et de celui de son conjoint après la naissance d'un enfant par gestation pour autrui.

Il est également question de soustraction de mineurs par des pères partis à l'étranger, ou de l'héritage "archaïque" du droit français dans une affaire de divorce.

Ici, pas de scène de tribunal. Personne ne rend de jugement. C'est plutôt "un espace de résonance, d'écoute, de perception des récits", témoigne auprès de l'AFP Emilie Rousset, également directrice du Centre dramatique national (CDN) d'Orléans.

"Ce qui m'intéresse, c'est la chaîne de récits entre le justiciable, son histoire, et la façon dont la société arrive à en faire des lois, des socles communs et comment ça devient une histoire collective", ajoute-t-elle.

"On croit que la juridiction des affaires familiales ne concerne que de l'intime, que des cas spécifiques, mais en réalité, non, ce sont aussi des projets politiques, des projets de société", selon elle.

Par moment, des fragments de vidéos, muets, apparaissent sur un côté, montrant la personne interviewée prononçant les mêmes mots que l'acteur. Comme pour apporter une trace que "l'incompréhensible" a été dit par une personne réelle.

- "outil pédagogique" -

Dans un autre spectacle, "A la barre", joué dans le cadre du festival "Off", on est d'abord saisi par le lieu: le tribunal d'Avignon... et en l'occurrence la salle même où s'est tenu l'automne dernier le procès des viols de Mazan commis sur Gisèle Pelicot, droguée pendant des années par son époux qui la livrait à des inconnus.

Devant un public devenu auditoire, les trois comédiennes et deux comédiens de la Compagnie du P'tit Ballon jouent le prévenu, la victime, l'avocate générale, le greffier, la présidente, se présentant tour à tour à la barre, dans le box, avec les parties civiles...

A travers les cas qui défilent, ils dressent tout un éventail des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes (très majoritairement), depuis le harcèlement jusqu'au viol et au crime.

Le texte, écrit par le dramaturge Ronan Chéneau, donne lieu à une mise en scène à vocation éducative: entre chaque affaire, les acteurs donnent des explications sur le fonctionnement de la justice - sans la charger. Ils rappellent les statistiques - "une victime sur dix d'agression sexuelle dépose plainte", déconstruisent des clichés ou abordent des débats de société, par exemple sur la notion de consentement.

Persuadé que "l'outil théâtral est un outil pédagogique d'une puissance redoutable", Steeve Brunet, metteur en scène et comédien, entend à la fois "concerner et rassembler" autour de ces questions, explique-t-il à l'AFP. Et en particulier "sensibiliser le public masculin".

La pièce programmée à Avignon par La Manufacture jusqu'au 18 juillet, se joue dans des salles de conseils municipaux, des lycées et a aussi donné lieu à une version réduite et des ateliers dans des collèges.

kp/may/ab

© Agence France-Presse

[Voir dans AFP News](#)

Copyright © 2025 Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents reproduits sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.